



Le Carrefour des Opinions

2 €
2,50 \$

Volume 9

www.lecarrefourdesopinions.ca

- La guerre à Gaza
- Racisme
- La crise financiere



ACTUALITÉS

CARREFOUR appuie la ligue des noirs dans sa demande d'excuses formelles à Radio-Canada.

AFFAIRES

La crise financière : tempête financière du siècle?

Peut-on croire en la démocratie?

SANTÉ

Le juste milieu et le Ritalin

nos commanditaires



Pierre Arcand,
Député de Mont-Royal



Christine St-Pierre,
ministre de la Culture,
des Communications



Lise Thériault,
Députée d'Anjou



sommaire

La vérité ou la perception de la vérité	3
CARREFOUR appuie la ligue des noirs dans sa demande d'excuses formelles à Radio-Canada.	4
Le juste milieu et le Ritalin	7
La crise financière : tempête financière du siècle?	9
Labelle, Maëlle et... Noël !	14
Barack Obama et son fameux «Yes we can»	16
Peut-on croire en la démocratie?	19
Bureaucratie et lois du marché	21
À propos des scrutins	24
22 ^e édition du Festival International Nuits d'Afrique de Montréal. Concert d'ouverture, Idir, triomphe berbère éternel	26

Comité de Rédaction

M. Abel Claude Arslanian
M. Jean-Paul Kozminski
M. Christian Martin
M. Zénon Mazur

Les articles reflètent des opinions des auteurs et non forcément l'opinion intrinsèque du Carrefour des Opinions

Contacts

mazur.z@videotron.ca
1365, avenue Beaumont
Ville Mont-Royal, Qc
H3P 3E0
PO Box : 65541

Présentation graphique

Jean De Marre

L'éditorial

La vérité ou la perception de la vérité

Zénon Mazur



Depuis quelques jours, nous sommes abreuvés par des images ahurissantes de la guerre à Gaza. Quelle tristesse et honte pour l'humanité ! Encore nous n'arrivons pas à régler nos différends par la voie civilisée mais nous prenons des armes comme les primitifs. Le conflit israélo-palestinien dure depuis plus de soixante ans et nous n'en voyons pas la fin. Selon les médias canadiens, le responsable est uniquement Israël et personne d'autre.

Pourtant, Hamas est reconnue comme une organisation terroriste à l'échelle internationale. En écoutant la télévision, je n'ai jamais attendu que le Hamas est une organisation terroriste ; c'est pourtant cela réalité. Nous voyons à la télévision les images de la destruction du Gaza et les victimes palestiniennes. Mais de l'autre côté, il y aussi des victimes que nous ne voyons pas. Parfois, je me pose la question : pourquoi l'information n'est pas objective?

Les manifestations pour le peuple palestinien sont absolument justifiées, car ce peuple est une grande victime de l'acharnement idéologique d'un groupe extrémiste. Le seul et unique but du Hamas est l'anéantissement de l'État Israël. Cependant, l'État d'Israël est reconnu par l'ONU et tous les autres pays. Souvent je me pose la question : pourquoi nous n'avons pas de manifestations pour la cause de tchéchè-

nes, des irakiennes, des afghanes.... aussi des victimes cruelles d'une idéologie qui s'exprime au nom de Dieu. Pouvons-nous négocier avec quelqu'un qui parle au nom de Dieu?

Depuis des mois les roquettes tombent sur le territoire israélien et sont tirées des emplacements comme des écoles, des hôpitaux. Si bien que la riposte israélienne souvent rate la cible et fait de victimes dans la population civile. Immédiatement, Israël est ostracisé et diabolisé par tous les objecteurs de conscience. Le devoir d'un gouvernement est d'abord et avant de protéger sa population contre toutes les forces d'agression. Dans le cas du Gaza, appliquons-nous deux poids et deux mesures? Pouvons nous savoir pourquoi Israël a bombardé un tel emplacement? Si nous avons la réponse à ces questions, il est fort probable que la perception du conflit changera.

Un rappel historique : en 1948, La ligue Arabe a demandé aux palestiniens de quitter le territoire, car leur objectif fut de repousser les juifs à la mer et anéantir l'État d'Israël.

Donc, les Palestiniens n'étaient pas chassés ; ils sont partis de leur gré. Soixante ans après, pouvons-nous parler encore de réfugiés palestiniens? N'oublions pas qu'en Israël vivent plus que 1 million de Palestiniens en parfaite harmonie avec les Juifs. Souhaitons que la raison dominera l'idéologie ; hélas ! ce n'est pas pour demain !

P.s.

A lire absolument : de la part d'un musulman laïc et démocrate qui refuse la compromission avec l'islamisme.

<http://www.mohamed-sifaoui.com/article-26644084.html>

Aux promeneurs du samedi et à leurs copains d'une certaine gauche. par Mohamed Sifaoui

CARREFOUR appuie la ligue des noirs dans sa demande d'excuses formelles à Radio-Canada.



Christian Martin

Le Bye Bye 2008 continue d'être très controversé. Il a été sérieusement critiqué dans la presse. Je me souviens d'avoir entendu M Hommier-Roy s'exclamer à Radio Canada : « *On ne peut pas me dire qu'il n'y pas de commentaires positifs!* » Non, M Hommier-Roy, Dieu merci, nos concitoyens ont fait preuve de jugement et ont massivement dénoncé les propos racistes tenus dans le sketch sur Monsieur Obama. Notre société ne peut s'associer, ou s'identifier à de tels propos qui réveillent chez tous les noirs d'Amérique une souffrance profonde reliée aux temps où ils étaient méprisés et exploités. Nous savons tous comment le terme 'nègre' est tristement relié à la période de l'esclavage. Se porter à la défense du Bye Bye pour protéger certains artistes est un manque de jugement car aucune forme artistique ne peut justifier le mépris des autres.

Lors de la conférence de presse du 14 janvier 2009, Gabriel Bazin, co-porte parole de la Ligue des noirs, déclare; « *Ce n'est pas une comédie, c'est une tragédie.* » Suite au laconique « *mea-culpa* » de Véronique Cloutier et de Louis Mo-

rissette, le Président de la ligue des Noirs, Dan Philip, déclare son insatisfaction « *Ce n'est pas assez. Nous n'acceptons pas des excuses vagues...* ». La ligue a parfaitement raison de s'ériger contre des blagues à propos racistes, banalisées par certains qui les qualifient simplement de « mauvais goût ». Certains artistes cherchant à se justifier ont prétendu avoir voulu dénoncer le racisme ! La Directrice de la programmation, Madame Louise Lantagne, dit avoir voulu « challenger le public »! Il ne faut pas nous prendre pour des imbéciles et penser pouvoir s'en tirer sur une pirouette en faisant preuve d'autant de légèreté. En effet, comment expliquer un tel **manque de jugement** pour une émission préparée **durant des mois**

Le sketch sur le Président Obama. Je cite : «... *ça va faire du bien un nègre à la Maison-Blanche, ça va être pratique, noir sur blanc, il va être plus facile à tirer* ». Expliquez-moi qui peut trouver cela drôle ? Ce sketch peut être classifié de bête et d'irresponsable, pas drôle du tout. Il est atterrant que de tels sketches aient pu être mis en

ondes sous prétexte de vouloir faire rire les gens. C'est tout simplement une « incitation au meurtre » et inacceptable. Ceux qui pensent pouvoir faire rire le public québécois avec de tels propos, ont une image bien triste et fautive de nos concitoyens.

Par ailleurs, nous voudrions aussi citer un paragraphe de l'article de Karim Benessaïeh de la Presse publié le 14 janvier qui précise : « *L'entrevue caricaturant l'animateur de TVA Denis Lévesque, dans laquelle il confond Gregory Charles et Obama et multiplie les clichés sur la longueur du pénis et la criminalité des Noirs, a également subi les foudres de l'organisme.* » À travers le Bye Bye, ils se sont acharnés sur le cas des Noirs, dit Dice B. animateur à Radio Centre-Ville, qui a participé à la conférence de presse. On trouve ça déplorable.»

Et comment passer sous silence le sketch qui ciblait Nathalie Simard. Nous avons été aussi extrêmement choqués, attristés et révoltés de voir Véronique Cloutier, qui se permettait de se moquer de Nathalie Simard, la triste

victime de son père Guy Cloutier. A la question de Caroline Roy du Journal de Montréal (canoe.com, 14 janvier 2009): « *Est-ce que l'on aurait dû retirer ce sketch du Bye Bye?* », « Peut-être », répondait Mme Lantagne, directrice de la programmation de Radio-Canada disant qu'elle avait prévenue Véronique Cloutier de l'éventuelle difficulté du public à accepter ces blagues. Dans ce même article Mme Lantagne précise: « *On a eu des discussions avec les auteurs du Bye Bye sur certains sketches. On avait certaines réserves, mais on a choisi de challenger les limites du public* ». Excuse ou simple justification qui encore une fois semble faire preuve de faiblesse dans le jugement? Si Mme Lantagne était donc consciente de la portée négative de toutes ces bla-

gues, ses responsabilités en tant que directrice auraient dû l'inciter à la prudence: « *dans le doute on s'abstient* ».

Il est rassurant de constater que plus de 28 plaintes ont été déposées et une pétition de 2 000 noms destinée à Patrimoine Canada et au CRTC a également circulé afin de dénoncer l'émission. Il est vraiment nécessaire de continuer à faire circuler la pétition pour marquer notre désapprobation comme citoyens et notre solidarité avec tous les noirs quelle que soit leur origine. Tout être humain a droit au respect et à la sécurité. Les organisateurs du Bye-Bye doivent être conscients que le respect se mérite et que chacun demeure responsable de ses actes. La liberté d'expression de notre belle démocratie doit s'arrêter

lorsqu'elle menace l'intégrité et la sécurité des autres et le racisme doit être combattu sans relâche chaque fois que de telles situations se présentent. Cette prise de position est en ligne directe avec la mission de Carrefour, le premier objectif de Carrefour étant de: *Travailler à l'avancement et au rapprochement de tous les citoyens de la Province du Québec et du Canada, sans distinction de langue, de race, de couleur, de religion, de sexe et d'appartenance politique afin d'assurer respect et confiance réciproque entre tous les québécois.*

Christian Martin

Président

Carrefour des
communautés du Québec

Une équipe forte au service des citoyens

De la compétence et de l'expérience • De la vision et de l'action positive • Des résultats concrets



Gérald TREMBLAY
Maire

L'Équipe Tremblay.

Pour un plus grand dynamisme
et une meilleure qualité de vie
pour les Montréalais. Pour une métropole
d'avant-garde, inclusive et ouverte sur le monde.





TACTICHOST.COM

0



/an pour hébergement
de votre site web.

/year to host
your web site.

www.tactichost.com

Hébergeur fiable. Sauvez temps et argent pour
un hébergement web de haute qualité à un prix abordable.

Reliable Hosting. Save time and money
for a web hosting high quality at an affordable price.

ENREGISTREZ OU TRANSFÉREZ
VÔTRE NOM DE DOMAINE
ET OBTENEZ VOTRE HÉBERGEMENT
GRATUIT

REGISTER OR TRANSFER
YOUR DOMAIN & GET YOUR HOSTING
FOR FREE

- 100 MB ESPACE DISK - WEB HOSTING STORAGE
- 1 GB BANDE PASSANTE MENSUELLE - MONTHLY BANDWIDTH
- 5 COMPTES COURRIEL - EMAIL ACCOUNTS
- PAS DE FRAIS D'INSTALLATION - NO SETUP FEE
- PAS DE PUBLICITÉ - NO AD BANNER
- PANEL DE CONTRÔLE GRATUIT - FREE CONTROL PANEL

www.tactichost.com

www.pmultimedia.com

DESIGN SITE WEB
WEBSITE DESIGN

599 \$
+ taxes

Jusqu'à 5 pages HTML + COURRIELS ILLIMITÉS
Up to 5 pages HTML + UNLIMITED E-MAILS


Point
MULTIMEDIA DESIGN

514 384.8433
3767 Thimens #201
St-Laurent (Oc) H4R 1W4
web@pmultimedia.com


CUISINAK!

Plus de 22,000 recettes en ligne gratuitement •
Over 22,000 free recipes online now

www.cuisinak.com



Le juste milieu et le Ritalin

Catherine Kozminski-M.



Nous sommes des parents ordinaires et pourtant ... Je me bats contre le système de santé avec mes propres ressources depuis bientôt quatre ans. Du stress ? De la fatigue, de l'épuisement, dites-vous ? Nous en avons notre pelletée chaque jour. Dans les quotidiens de cette semaine, on parle d'un possible abus de Ritalin, ou du moins, dans des mots plus diplomates, d'une « forte hausse » d'enfants médicamenteux, entre autres, avec du Ritalin. On attribue, bien sûr, cette augmentation au fait que les parents soient de plus en plus stressés, voire que les professeurs sont débordés par les classes trop nombreuses. Évidemment, c'est toujours la faute des parents ou des enseignants. Le réseau de santé et le manque de ressources pour venir en aide aux familles ayant un enfant « différent » que l'on parle de trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, de trouble de l'audition centrale, de trouble envahissant du développement, de dyspraxie, de dysorthographe, de dyslexie, bref, ce fameux réseau de santé où nos enfants restent sur des listes d'attente pendant des années n'a rien à voir dans cette augmentation de prescriptions. C'est simplement la faute aux parents et aux enseignants. Notre fille ne prend actuellement aucun médicament, mais ses problèmes de concentration, d'insomnie et son humeur trop changeante nous mènent à l'évidence. C'est

de notre faute. Nous avons échoué. Notre fille aura peut-être besoin de Strattera, de Concerta ou de Ritalin. Vais-je aller au banc des accusés ? On me jugera parce que j'aurai baissé les bras ou plutôt parce que j'aurai décidé d'aider mon enfant à se sentir mieux dans sa peau pour avoir une meilleure estime d'elle-même ? Imaginez un enfant qui toute sa vie aura eu l'impression d'être « moins bon », « moins rapide » que ses pairs, un enfant qui pleure le soir en rentrant parce qu'il voit bien qu'il est incapable d'apprendre et de comprendre au même rythme que les autres ... À six ans, les enfants sont bien plus conscients que ce que l'on pourrait imaginer. J'ai moi-même eu un choc réel lorsque notre petite nous a clairement demandé : « maman, pourquoi les autres sont meilleurs que moi ? Est-ce que je vais être capable de lire un jour ? ». Les larmes aux yeux, je me veux rassurante, je lui dis que ce sera peut-être plus long, mais qu'un jour, elle pourra lire, elle aussi, comme les autres. Il faut de la patience, de la persévérance, à la condition qu'elle tienne le coup et qu'elle ne se décourage pas au fil du temps à force de vivre échec après échec. Et si, juste-

ment, la science, par le biais du Ritalin ou de ses dérivés, avait le pouvoir de lui donner un coup de main et de l'espoir ? Arrêtons de juger les parents, les éducateurs, les enseignants. Pourquoi ne pas plutôt jeter un regard critique sur notre propre société en identifiant les causes réelles pouvant être à l'origine de tels désordres neurobiologiques chez les enfants nécessitant des traitements par médication ? Que dire du nombre élevé de décrocheurs ? Que ce sont des paresseux ? Et les problèmes de thyroïde chez tant de femmes ? Qu'en dites-vous ? Qu'elles sont trop stressées ? Qu'on ne devrait pas leur prescrire de Synthroid ? Et le nombre croissant de parents infertiles ? Le stress, c'est vrai. Comment se fait-il que le nombre d'enfants ayant une forme d'autisme soit au nombre d'un enfant sur 167 à l'échelle mondiale ? Les origines environnementales liées à la pollution, au réchauffement climatique, n'ont rien à voir là-dedans, me direz-vous. Ah oui, c'est vrai ! Je sais ... C'est la faute des parents trop stressés.

Catherine Kozminski, M.A.

Professeure de français
Collège Champlain-Saint-Lambert

Une équipe forte au service des citoyens

De la compétence et de l'expérience
De la vision et de l'action positive
Des résultats concrets

L'Équipe Tremblay.

Pour un plus grand dynamisme
et une meilleure qualité de vie
pour les Montréalais. Pour une
métropole d'avant-garde, inclusive
et ouverte sur le monde.



Gérald TREMBLAY
Maire



Lise Thériault

Députée d'Anjou

*Au service de
la population
d'Anjou !*

7077, rue Beaubien Est
Bureau 205
Anjou (Québec) H1M 2Y2
Téléphone : 514 493-9630
Télécopieur : 514 493-9633
ltheriault-anjou@assnat.qc.ca



La crise financière : tempête financière du siècle ?

Christian Martin



J'approuvais le premier Ministre Stéphane Harper lorsqu'il semblait ignorer les premières vagues de la crise financière, et je trouvais les médias alarmistes et par conséquent, qu'ils contribuaient à créer un état de panique général dans le milieu des affaires. La création d'un tel climat a pour effet l'effondrement des marchés et un accroissement des spéculations boursières. Il est, par la suite, difficile d'arrêter les fluctuations de la bourse. Tout est remis en question. Des entreprises qui étaient déjà en difficulté bien avant la Crise profitent de cette situation qui s'offre à eux pour liquider et licencier à tours de bras ou encore pour passer à pertes et profits leurs mauvaises transactions et/ou leurs investissements questionnables. Elles augmentent ainsi les effets de la crise. Je me questionnais alors sur l'origine réelle de cette crise. Était-elle aussi catastrophique qu'on voulait nous le faire croire? Était-ce de la démagogie politique ou de la stratégie politico-économique? A bien des égards et compte tenu de mon expérience de banquier je demeurais perplexe et sceptique quant à tout ce brassage d'informations bien souvent contradictoires et

dont les analyse n'évoquaient pas toutes les causes réelles. Comment voulez vous que le public puisse se faire une idée juste de la situation. Comment réagir à tout ce flux d'images télévisées négatives, des informations souvent politiquement biaisées sinon à une panique engendrant des prises de décision inappropriées.

Pour illustrer le rôle contestable des informations, rappelez-vous que lorsque les prix de l'essence à la pompe étaient en dents de scie, les journalistes criaient sur tous les toits que « le prix ne s'arrêtera pas là, il continuera de monter et risque d'atteindre les 2\$ ». Voilà un parfait exemple où l'information est interprétée de manière subjective et peut avoir un effet pervers sur l'économie. La mission du journaliste est tout d'abord de rapporter des faits réels, et dans ses chroniques faire une analyse objective basée sur des faits. Sur quelle base, s'appuyaient-ils pour anticiper une telle hausse de l'essence? Ils se retrouvaient là à jouer le rôle des pétrolières au lieu de dénoncer ces hausses purement spéculatives.

Essayons d'analyser cette crise en se référant aux principaux sec-

teurs principalement touchés : pétrolier, immobilier, bancaire, forestier, celui de l'automobile afin de mieux situer cette crise par rapport à l'information donnée.

Le Pétrole et nous

Comment expliquer que les prix du baril aient pu chuter de 147\$ à 37\$, sinon, en grande partie, par la baisse spéculative qui se répercutait progressivement sur les actions boursières autres que le pétrole et ses dérivés? Comment peut-on vérifier les stocks de nos voisins du Sud? Comment des cyclones qui **depuis toujours** ont généralement une trajectoire, des côtes du continent africain, vers le golfe du Mexique puissent depuis ces dernières années brusquement influencer le cours du pétrole alors que bien souvent la trajectoire du cyclone ne menaçait pas de toute évidence les plates-formes pétrolières? Les exemples sont nombreux. Comment expliquer les hausses à la pompe régulières toujours en fin de semaine, et ce, même lorsque le cours du pétrole avait baissé? Le gouvernement provincial voulait mettre en place des mesures de justification des prix, n'est-ce pas! Où sont pas-

sés ces vœux pieux? Comment se fait-il que le prix à la pompe continue de fluctuer alors que le coût du baril est actuellement fort bas? Comment alors se fait-il que les medias n'aient pas pu prédire la baisse plancher. Il faut se rappeler que lors de la constitution de L'Europe et en particulier de l'euro, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont fait un barrage systématique à l'euro. La Grande-Bretagne n'a d'ailleurs pas adopté l'euro. La déstabilisation du cours du Pétrole était un des moyens pour ralentir l'évolution de l'Europe et de sa monnaie. La constitution rapide de l'ALENA est aussi une mesure pour contrecarrer le développement de l'Europe vers les Amériques. Tout le monde sait que la guerre en Irak est en fait une guerre du pétrole? Avant la guerre d'Irak le flux monétaire garantissant les achats de l'Irak contre pétrole était sécurisé par les Nations Unis et compensé par des banques européennes? Actuellement ce flux semble compensé au travers des banques américaines. L'Europe avait bien été écartée. L'administration Bush menait le bal

Tout d'un coup les choses changent, la période des élections fait basculer les tendances. Les démocrates annoncent le retrait des troupes américaines à court terme de l'Irak. La fin de la guerre est envisagée. Toute l'industrie commerciale qui tourne autour de cette guerre se voit en perdition. N'y aura-t-il pas là une perte de contrôle du pétrole par les Amé-

ricains et une reprise du contrôle par l'Europe? Comment se fait-il donc que les cours demeurent (maintenant) relativement stables? Si c'est le cas, n'est-il donc pas alors vrai que le prix en dents de scie du pétrole ne soit en fait le résultat de la politique Bush?

La crise immobilière

Encore là, nous entendons souvent que nous devons cette crise financière aux États-Unis qui a démarré avec la crise immobilière. Ce marché s'est effondré entraînant dans son sillage bien des entreprises et des institutions de financement hypothécaire. A qui la faute? La déréglementation financière, l'argent à bon marché, un terme « supra-long » de paiement, des hypothèques refinancées, consenties sans respect des ratios de conformité à la capacité de remboursement. Tout cela constitue effectivement des causes profondes qui se sont accumulées durant plus d'une décennie.

Mais là où le bât blesse, c'est que la crise financière s'est vraiment matérialisée par ce qu'on a appelé le « papier commercial »? Lorsque l'on s'enquiert de la signification et de l'utilisation de l'acceptation bancaire, la lettre de change, le billet à ordre, l'effet / le billet commercial, les réponses venant des professionnels sont souvent confuses et évasives. Comment voulez-vous que le public s'y retrouve? Comment voulez-vous qu'il n'y ait pas aussi panique dans ce contexte, alors que les sommes

en question se chiffrent en milliards de dollars dès qu'il est question de la crise et en particulier du papier commercial?

Le papier dit Commercial

Tentons d'expliquer ici, même succinctement, les différents instruments de paiement impliqués dans cette crise financière. Il est primordial de bien saisir la signification des instruments financiers en cause si l'on veut mieux comprendre la crise financière bancaire, basée initialement sur le papier commercial :

- **Le papier commercial** appelé aussi effet de commerce ou encore lettre de change ne s'applique qu'à des opérations commerciales. Une transaction implique deux parties, le vendeur qui ordonne à l'acheteur de payer à une date future en échange des livraisons de biens ou de services. Le papier est émis par le vendeur et tiré sur l'acheteur. Quant le banquier intervient, il le fait pour garantir en lieu et place de l'acheteur. On dit alors qu'il avalise le papier en apposant sa signature. Il accepte de payer le papier à échéance seulement s'il y a défaut de l'acheteur. Donc tout papier commercial est causé ce qui veut dire concrètement qu'il est supporté par une transaction commerciale sous-jacente. Quand le papier commercial est avalisé par une banque, il est alors dénommé

« **acceptation bancaire commerciale** ». Pour le vendeur, le risque de paiement n'est plus l'acheteur mais la banque.

D'ores et déjà nous pouvons dire que ce type de papier s'applique au commerce, au négoce qu'il soit domestique ou international. En général, il n'est pas utilisé pour la reconnaissance de dettes hypothécaires.

- Par contre, le **billet à ordre** appelé « **papier financier** » ou aussi « **billet promissoire** » (promissory note) s'applique aux emprunts. Deux parties sont impliquées : l'emprunteur et le prêteur, en l'occurrence une institution financière. L'emprunteur s'engage à repayer sa dette selon les conditions définies au contrat sous-jacent. Si une tierce partie vient à garantir le prêt il appose sa signature sur le billet et il devient alors le garant. En cas de défaut de l'emprunteur, le recours du prêteur contre le garant s'exerce sur ce dernier, soit directement, soit après réalisation de l'hypothèque s'il s'agit d'un prêt hypothécaire.

En comparant les deux effets de commerce décrits ci-dessus, nous constatons que l'utilisation du terme « papier commercial » n'est nullement appropriée dans le contexte de la crise immobilière et complètement en opposition avec sa signification réelle et à son application.

Pour clarifier l'utilisation de ces deux instruments par les ban-

ques, voyons la mise en application décrite ci-après. Une banque en difficulté de trésorerie (ce qui ne veut pas dire en faillite) recherche sur le marché interne ou extérieur des fonds soit des emprunts à terme, court, moyen ou long.

Elle garantit alors ses emprunts par;

1. Son propre papier dit « billet à ordre » mais supporté par contrat de mise en garantie des prêts hypothécaires consentis par elle,
2. Ses acceptations bancaires dites commerciales endossées en faveur du prêteur,
3. Sa propre surface responsable, par contrat et papier dit « billet à ordre » en faveur du prêteur.

Où se trouve la faille?

Une banque qui prête plus qu'elle n'a en dépôts est une banque qui fait de l'argent.

Mais elle est alors en déficit de trésorerie, elle doit rechercher des fonds à de bons taux pour être en mesure de poursuivre son activité. En général, elle va se baser sur les trois types de possibilités citées ci-dessus. Voyons donc à quelles conséquences les banques peuvent faire face selon le type de garanties qu'elle a utilisées :

1. S'il s'agit du papier billet à ordre garanti par des hypothèques, le prêteur de toute évidence se retrouve en cas de non paiement avec des biens immobiliers à gérer ou à vendre et non pas systématiquement acculé à

la faillite. Souvenons-nous cependant que dans bien des cas les banques font des provisions pour pertes. Les propriétés immobilières auraient-elles disparues à 100%? C'est vraiment nous prendre pour des caves que de nous faire croire que tout le système est en faillite et qu'il faille renflouer les banques. Essayez de faire un emprunt hypothécaire et vous verrez à quels termes et condition vous ferez face (sans oublier les ratios de cauchemar).

2. En ce qui concerne le vrai papier commercial, il n'y a pas de pertes généralisées, car se sont des transactions qui se payent, à moins que l'acheteur soit en faillite et qu'une banque n'ait pas avalisé le papier. Là encore il s'agit d'un risque diversifié et bien calculé.
3. Il nous reste donc là où se trouve la faille, il s'agit des engagements bancaires par signature/billets à ordre en faveur du prêteur, basés sur la valeur de l'emprunteur.

Vous comprendrez naturellement que dans ce dernier cas, le jeu pour les banques consistait à acheter et vendre ces billets à ordre et à pratiquer du roll-over c'est-à-dire à proroger la validité du remboursement. On se retrouvait à brasser du vent, avec **du papier non causé**, avec l'effet de chaîne. Quand un ou des maillons cassent, c'est l'effet boomerang. On est surpris des pertes et on cherche le bouc émissaire. Qui va porter le **chapeau**?

La crise de l'automobile

En ce qui concerne le secteur de l'automobile et le secteur forestier canadien, cette crise existait bien avant la crise financière actuelle. Cette dernière vient évidemment se greffer et acculer encore davantage les compagnies et par ricochet les gouvernements. Ceux-ci sont pris en otage par des entreprises qui ont mal géré et mal administré leur compagnie.

La crise du secteur forestier

Commencée il y a des années, la crise de ce secteur a été aggravée par le mauvais état de nos usines. C'est un secteur crucial pour l'économie de notre province et pendant des décennies cette industrie a vécu sur ses acquis. Dans les années 90, elle s'est retrouvée en

difficulté : infrastructures désuètes provoquant des problèmes cruciaux et une difficulté accrue à faire face à la compétition mondiale.

D'autre part, dans le domaine du bois d'œuvre, le non-respect de l'ALENA par les États-Unis qui avaient augmenté les taxes à l'import sous prétexte que le bois d'œuvre canadien était subventionné a provoqué nombre de fermetures d'usines et de mises à pied importantes, mettant en péril l'économie des régions.

La solution et prises de positions des gouvernements

Pour endiguer la crise financière, les gouvernements européens de même que celui des États-Unis ont décidé de :

- garantir les prêts inter-bancaires pour inciter les banques à faciliter le crédit,
- injecter des fonds dans l'économie pour financer les infrastructures, et
- provoquer la baisse des taux d'intérêt.

Cependant, l'état de panique est tel, que les institutions financières font preuve de prudence et n'appliquent pas systématiquement la baisse des taux aux prêts. : Il demeure tout de même incroyable que les institutions financières n'aient pas été inquiétées pour leurs activités de « prime bank guarantee » non sécurisées, mettant ainsi à risque les épargnants et les entrepreneurs, en fait leur propre système d'activité.

Conclusion

Suivant l'exemple des secteurs de l'automobile, de l'immobilier et bancaire, voilà que des compagnies, de divers secteurs de l'économie, profitent de cette crise pour effectuer des mises à pied massives. Ces mises à pied sont-elles justifiées ou ces compagnies profitent-elles du contexte actuel pour dégraisser leurs frais fixes accroissant ainsi les effets de la crise. Ne devraient-elles pas plutôt revoir leur gestion et leur plan de développement plutôt que de réduire leur petit personnel.

Les déréglementations insuffisamment contrôlées par les gouvernements institutionnalisent une certaine anarchie dans l'économie. Certains économistes prévoient que la crise durera longtemps, d'autres que la reprise au Canada se fera d'ici 3 à 6 mois. Qui croire ? Bien entendu dans un tel contexte d'incertitude et de mises à pied, les consommateurs dépensent moins. Les gouvernements européens et celui des États-Unis ont bien compris où se trouve la faille mais persistent à renflouer les banques, ce qui n'élimine pas la possibilité qu'une telle situation se reproduise dans le futur. Comme de coutume, ce sera le payeur de taxe qui assumera la note.

Aujourd'hui des rumeurs laissent entendre que le gouvernement canadien injectera plus de 30 milliards dans l'économie et de grands travaux d'infrastructure. Cela fait des années que nous constatons la dégradation de nos infrastructures routières, canalisations, ponts, etc. Il aura donc fallu une crise mondiale pour nous décider à faire le pas et injecter des fonds dans des projets de restauration et de construction. Doit-on finalement se réjouir de la crise?

VOTRE PARTENAIRE D'AFFAIRES INTERNATIONALES

LES SERVICES **MAX**AFFAIRES INTERNATIONAUX DE LA BANQUE LAURENTIENNE, C'EST UNE ÉQUIPE D'EXPERTS DÉVOUÉS AU SUCCÈS DE VOTRE ENTREPRISE. QUE CE SOIT DANS L'EXPORTATION OU L'IMPORTATION. NOTRE ÉQUIPE ET NOTRE VASTE RÉSEAU DE CONTACTS SAURONT VOUS DONNER LEUR APPUI DANS LA SPHÈRE DU COMMERCE INTERNATIONAL.

PRÊTS À EN FAIRE PLUS.

SERVICES
MAXAFFAIRES
INTERNATIONAUX



**BANQUE
LAURENTIENNE**

www.banquelaurentienne.ca

Labelle, Maëlle et... Noël !

Catherine Kozminski-M.



Je n'ai jamais vraiment compris pourquoi, mais durant mon enfance, mon unique obsession était d'économiser de l'argent afin d'offrir des chiens en cadeau aux personnes qui me semblaient seules. Je me disais qu'une vie sans chien, c'était une vie de chien. Je passais des heures et des heures à scruter les petites annonces classées des grands quotidiens montréalais à la recherche du chiot qui correspondait le mieux par son tempérament, sa grosseur, sa couleur, à l'heureux élu, à son futur propriétaire.

La Fondation MIRA et le retour du balancier

Quelque vingt ans plus tard, devrais-je plutôt dire, un mari, trois enfants dont une petite fille autiste, une maison, deux emplois à temps plein plus tard, je cherche tous les moyens possibles, du haut de mes 29 ans, pour venir en aide à ma famille. L'autisme de notre fille affecte toutes les sphères de notre quotidien par ses crises incessantes, sa peur de tout, ses négociations à n'en plus finir, son insomnie, son manque d'équilibre, et bien d'autres éléments encore. Il me faut trouver une solution ...

C'est ainsi qu'ont réellement commencé les démarches me conduisant à participer au projet de recherche portant sur l'influence d'un chien MIRA quant au taux de stress présent chez la mère et l'enfant TED avant, pendant et après l'intégration d'un chien dans une famille où se trouve un enfant TED. Le 13 juillet 2007, après une semaine de formation complète passée à la Fondation MIRA même auprès de six autres mères aussi exceptionnelles les unes que les autres, un nouveau membre s'ajoutait à notre famille : un gros labernois de 18 mois, Labelle, chien d'assistance désigné de Maëlle, à la vie, à la mort.

Le beau temps après la pluie

En ce qui nous concerne, les résultats ne furent que plus surprenants les uns que les autres. Notre fille aurait-elle évolué de la même façon sans la présence d'un chien formé et entraîné pour elle à ses côtés ? Une chose est certaine, Labelle aura été l'événement le plus heureux depuis l'annonce du diagnostic de notre fille en janvier 2006. Souvent plongée dans un état dépressif, surmenée, frustrée par le manque de services, épuisée psychologiquement et physiquement par les nombreux déplacements en milieux hospitaliers, La-

belle m'a apporté calme, réconfort et sécurité, ce que notre système de santé ne peut malheureusement nous donner. Pour la première fois de ma vie, c'est moi qui recevais et non pas qui donnais ... un chien ! Malgré toutes ses difficultés sur les plans moteurs, communicationnels et sensoriels, elle a pu cheminer sans cesse en franchissant un petit pas à la fois, chaque semaine, sans s'arrêter. Sa chienne est comme le docteur « clown », toujours prête à jouer, à sauter, à courir, à dormir, bref, à nous faire rire. Le 12 décembre prochain, Labelle aura trois ans. Je ne peux passer cette date sous silence sans avoir une douce pensée pour la Fondation MIRA, pour le neuropsychologue Robert Viau, aujourd'hui décédé, pour Noël Champagne, psychologue et Père Noël, pour Simon Beauregard, notre entraîneur au grand sens de l'humour, et pour Stéphanie Fecteau, étudiante passionnée à la maîtrise pour son projet de recherche. Qui a dit que les anges n'existaient pas ? Bonne fête Labelle ...

Catherine Kozminski, coauteure de *L'autisme, un jour à la fois*, Les Presses de l'Université Laval, 2008, 210 p.



clíc



● CLIC is the only company in North America of Arabic Origin who owns and operates its own canning plant. CLIC is not only a trade mark but its a manufacturer of canned products under the CLIC brand. It also produces private labels for other well known brand names for distributors in Canada, the USA and overseas.

● CLIC initiated the idea to can the highest quality fava beans to meet the need of the Middle Eastern communities in Canada and the USA, and called it: "Foul Moudamas Egyptian Style". Other manufacturers followed by creating: "Foul Moudamas Saudi Style", "Lebanese Style" and "Palestinian Style".

● Since 20 years, CLIC has been a household name for canned or dry chick peas, beans, lentils, peas, as well as rice, soups, cereals, juices & beverages; condiments, snacks, pastry, biscuits, and thousand of other exotic products catering to Middle Eastern and North African and international cuisine. Furthermore, CLIC is the only company to offer a full line of canned and dry Organic products certified by Quebec Vrai, USDA ORGANIC and

HACCP

● كليك هي الشركة الوحيدة في أميركا من أصل عربي التي تملك مصنعاً للتعليب وليس فقط ماركة مسجلة إنها تصنع معلباتها ومعلبات لموزعين آخرين في كندا وأميركا وبعض انحاء العالم تحت ماركتهم الخاصة

● كليك هي أول من صنع معلبات الفول بنوعيّة خاصة يستهلكها المصريون على الطريقة المصريّة وجاء من بعد كليك من أخذ الفكرة وطوّرها لتصبح على الطريقة السعوديّة الفلسطينيّة واللبنانيّة إلخ

● منذ 20 عاماً، وشركة كليك انترناشيونال الرائدة في عالم الطعام المعلب والبازلاء والعدس والرز والشوربات والحبوب والعصير والمشروبات والطعام السريع والبسكويت وآلاف المنتجات الأخرى المختصة بطعام الشرق الأوسط وشمال إفريقيا



80 Newfield Avenue , Unit # 3
Raritan Center – EDISON New Jersey 08837
Tel : (732) 225-2444 / Fax: (732) 225-0655
Toll Free : 1-800-510-CLIC (2542)
www.clicfoods.com



Le Grand prix de l'Entrepreneur - Financier Entrepreneur of the year Award - Financier





Barack Obama et son fameux «Yes we can»

Mylène Colmar

Mardi 20 janvier, Barack Obama prête serment lors d'une investiture historique et devient ainsi le 44^e président des Etats-Unis d'Amérique. Et pendant ce temps, en Guadeloupe, débute une énorme mobilisation pour obtenir notamment la hausse du pouvoir d'achat.

L'élection de Barack Obama, comme premier président noir des Etats-Unis, a secoué le monde saisi pendant des mois d'«obamania», un courant de popularité tel qu'il a valu à cet homme, qui il y a encore un peu plus d'un an était bien méconnu, d'être désigné comme la personnalité de l'année par le prestigieux magazine Time. Comme des millions de téléspectateurs répartis sur les cinq continents, les Guadeloupéens ont regardé avec un mélange d'espoir et de crainte, la cérémonie d'investiture de Barack Obama. Nombre ont été émus, certains ont même versé quelques larmes, heureux d'assister devant leur écran ou même sur place à ce moment historique. «On y a toujours cru, il a été élu, mais c'est maintenant que

c'est devenu concret que je prends vraiment conscience de ce que les Etats-Unis ont fait», explique une jeune Guadeloupéenne.

Barack Obama est bien le nouveau président des Etats-Unis. Et maintenant ? Et alors ? Des questions que posent sans arrêt les sceptiques, convaincus que Barack Obama décevra forcément. Lui a déjà donné quelques réponses. Aussitôt après avoir pris ses fonctions, il a téléphoné aux présidents israélien et palestinien, aux autres parties prenantes du conflit de Gaza, pour leur assurer qu'il veut avec eux trouver une solution. Il a aussi gelé les salaires du personnel de la Maison Blanche payé plus de 100 000 dollars US par an, en geste de solidarité avec les autres travailleurs américains qui souffrent. Il a surtout signé le décret programmant dans un an maximum la fermeture du centre de détention Guantanamo. Des décisions claires, qui apparaissent comme des signes forts d'un changement, et même d'une rupture, avec la politique de George W. Bush. Les Guadeloupéens, qui ne

sont pas directement concernés par ces «mesures» attendent plus, notamment des solutions pour la crise financière actuelle qui n'a fait qu'accentuer, qu'exacerber leurs difficiles conditions de vie.

La peur de manquer

Voilà bien la préoccupation majeure actuelle en Guadeloupe : la baisse constante du pouvoir d'achat. Le président de la République française Nicolas Sarkozy en avait fait son cheval de bataille. C'est entre temps devenu son pire ennemi. Et dans l'archipel, la peur sourde de manquer de tout, un jour ou l'autre, ne fait que grandir, à mesure que les prix des denrées alimentaires grimpent. Plus les économistes et autres analystes disent que c'est la crise, plus les Guadeloupéens acquiescent et craignent des lendemains difficiles.

Le mardi 20 janvier, jour de consécration de Barack Obama et de son «yes we can», un «collectif contre la vie chère» composé d'une quarantaine d'organisations

L'EXPERT IMMOBILIER
Courtier Immobilier Agréé

**INVESTIR EN IMMOBILIER
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS**

GÉRARD PHILIS
agent immobilier affilié
tél. : 514 581 6266
g.philis@bellnet.ca

Vous pouvez être propriétaire et habiter un condominium, un logement unifamilial ou en duplex dès votre arrivée avec une résidence de moins 36 mois ou plus - un emploi depuis 3 mois à temps plein - une mise en fonds de 3%

syndicales, politiques, culturelles, de défense de l'environnement ou encore des consommateurs, débutait un mouvement dénonçant la baisse du pouvoir d'achat, liée selon eux à trop de «pwofitasyon», un terme créole que l'on peut traduire par «des excès de tout ordre», notamment économiques. Des milliers de Guadeloupéens descendaient dans la rue pour manifester leur mécontentement, exprimer leur ras-le-bol et surtout dire leur peur du lendemain. Écoles fermées, barrages sauvages, entreprises poussées à fermer, salariés en grève, énormes défilés dans les rues, pendant des jours, l'île va vivre au ralenti. Certains se prononcent contre ce mouvement qui «mettrait en péril toute l'économie de la Guadeloupe», d'autres le soutiennent car cela leur apparaît le «seul moyen de se faire entendre». Préfet, politiques, syndicalistes, représentants d'association, salariés grévistes ou au contraire désireux de reprendre le travail, touristes de passage, jeunes, vieux, étrangers, tout le monde a donné son avis sur le bien-fondé ou pas de cette importante mobilisation. Et pendant des jours, les Guadeloupéens n'ont eu droit qu'au silence assourdissant de Nicolas Sarkozy, pourtant toujours si prompt à vouloir régler les conflits.

Mardi 20 janvier, les Guadeloupéens se sont réveillés avec un nœud dans la gorge. Un trop plein émotionnel à cause de l'investiture de Barack Obama, à cause mais aussi à cause des moments difficiles qu'ils allaient vivre avec cette grande mobilisation, et surtout à cause de ce sentiment tenace que la Guadeloupe ne reste qu'un minuscule point dans le monde, un microscopique confetti si facile à ignorer et surtout à oublier.



Le Québec est la
Porte d'entrée du
marché
Nord-Américain.

Notre
gouvernement veut
promouvoir un
Libre-échange avec
les pays de l'Union
Européenne de
façon à augmenter
nos échanges
économiques.

Relations
internationales

Québec 

Pierre Arcand

Député de Mont-Royal

Ministre des Relations internationales et

Ministre responsable de la Francophonie

3400 Jean-Talon Ouest, bureau 100

Montréal, Québec H3R 2A8

(514) 341-1151



L'histoire de la langue française au Québec en est une de courage, de détermination et d'audace. Elle met en scène des générations d'hommes et de femmes qui, durant quatre cents ans, ont défié bien des probabilités pour bâtir un Québec où l'on peut aujourd'hui vivre en français.

La promotion du français demeure l'une des grandes priorités du gouvernement. Cela n'empêche cependant pas que chacun et chacune d'entre nous a une responsabilité à l'égard de la langue. Ensemble, nous devons participer à la promotion et au rayonnement du français au Québec.

Christine St-Pierre

**ministre de la Culture, des Communications
et de la Condition féminine,
responsable de la Charte de la langue française**

Québec 

Peut-on croire en la démocratie?

Abel Arslanian



Le mot , démocratie, est apparu dans la bouche et sous la plume des philosophes de la Grèce antique : étymologiquement, il signifie «le pouvoir au peuple». Une grande expression en soi mais que recouvre-t-elle en fait? La conception moderne du mot peuple est celui d'un ensemble d'individus jouissant d'une égalité et d'une liberté d'expression comparables, au sein d'une même société et pour que celle-ci soit organisée et fonctionne harmonieusement, elle doit se donner des structures, des règles, des lois instituant ainsi ce que nous pourrions appeler le pouvoir.

L'Histoire montre diverses formes d'exercice de pouvoir allant de la monarchie absolue à l'anarchie en passant par le despotisme et la tyrannie. Dans nos démocraties modernes basées sur le suffrage universel, le pouvoir est entre les mains du peuple dans un sens puisqu'il peut exprimer son opinion légalement et librement en particulier par son droit de vote.

Platon pensait que confier le pouvoir au peuple pouvait se comparer à laisser piloter un navire par un matelot novice et sans expérience : le peuple est fait d'hommes raisonnables mais aussi de personnes ignorantes, indifférentes ou, nul ne peut le nier, de criminels sans aucune conscience. Il est tout simplement irrationnel de laisser «...la société être dirigée par le premier venu, par n'importe qui, par des aveugles.»

Un point de vue plus moderne dans la démocratie veut que ce soit l'opinion de la majorité exprimée, qui soit considérée comme admise. Or ce postulat de base ne satisfait pas la raison : n'oublions pas l'impulsivité et la versatilité qui peut caractériser les foules ceci en raison de manipulation, de critères individualiste ou autres. Gandhi était tout à fait logique et rationnel quand il affirmait que :«l'erreur ne devient pas vérité en se multipliant». C'est la force du nombre et non de la raison qui fait loi; or la majorité peut se tromper, la vérité ne lui est pas acquise.

Pour certains, rien ne vaut la «sagesse populaire» croyant que le peuple étant celui qui subit les applications des lois est le mieux placé pour en parler de façon logique et éclairée, pour les évaluer et les accepter ou les rejeter ! De plus, les partisans de la participation active pourraient nous objecter que le peuple n'a pas que son droit de vote pour s'exprimer et que la démocratie peut être pratiquée dans des débats publics, avec une information éclairée et impartiale donnée par les media ,

des réponses à des questions fondamentales par le biais de référendum populaire.

Parlons donc du référendum : par définition, il fait intervenir le peuple dans son ensemble, mais sur quoi exactement? Il pose souvent une question qui fait appel à des émotions diverses et qui, par ailleurs, présente souvent une définition simplifiée ne faisant pas ressortir la complexité des enjeux. De plus, qui décide de la tenue de ce référendum? Le peuple lui-même ou les gouvernants en place ? Nous ne voyons là aucune structure vraiment rationnelle.

La démocratie «vraie» c à d le pouvoir au peuple dans son sens strict, comme le souligne le sociologue Jean Baechler, n'aurait existé que dans les sociétés primitives organisées en bande où tous les membres du groupe bénéficiaient du même statut et participaient à toutes les décisions qui tournaient autour de leur survie (se nourrir, se défendre etc.). Dans nos sociétés où la multitude de personnes impliquées et le nombre incalculable d'intérêts, personnel et collectif, sont en présence, il devient alors irrationnel d'imaginer confier le pouvoir au peuple. Envisager, à la manière de Socrate, un compromis dans l'attribution du pouvoir serait plus du domaine de la raison.

Nous ne pouvons nous plaindre réellement de la façon dont le pouvoir est exercé dans nos démocraties en particulier si l'on se com-

pare aux sociétés totalitaristes puisque le peuple peut intervenir dans la chaîne du pouvoir à un moment donné mais il nous semble utopique de penser qu'il le contrôle. Que de frustrations avant, pendant et surtout après nos élections démocratiques : cela signifie bien

que l'individu se sent comme une goutte d'eau insipide balayée par l'océan de la majorité !

Au cours des siècles, l'homme a essayé de s'organiser en société sans jamais aboutir à une structure parfaite et idéale. Mais la société est en constante évolution

et il faut espérer qu'un jour, elle trouvera la façon la plus rationnelle donc conforme au vrai de se gouverner.

Montréal, ville

solidaire, novatrice,

unique, inclusive

créatrice, tolérante,

pacifique

équitable

sécuritaire...

ville.montreal.qc.ca/devsocial

Montréal



Bureaucratie et lois du marché

Michel Frankland

Nous avons compris ensemble, lors de la précédente parution de *Le Carrefour des opinions*, que la gauche et la droite connotent deux visions de la vie. La gauche perçoit le monde comme une globalité que l'on discerne derrière les apparences mouvantes et changeantes qui nous entourent. Vision globalisante qui amène deux postulats majeurs. D'une part, le citoyen doit tenir compte des plus pauvres et des personnes qui gisent dans les fossés qui bordent le chemin de la vie ; d'autre part, et conséquemment, le peuple doit se munir d'une administration puissante, celle de son gouvernement, pour le protéger et lui assurer une existence raisonnable. La droite part de ce qu'elle voit : la pulsion du disparate regorge de possibilités : inventions, commerce fructueux. L'efficacité, tel est le concept clé. La droite n'a que faire des lourdes structures de l'appareil d'état. Elle vit dans le temps, notion à la base de l'industrie et du monde industriel. À la question : «Puis-je le réaliser avec profit ?» s'ensuit automatiquement une autre : pour être efficace, le rapport fabrication/temps est-il rentable ? Si bien que la gauche conçoit la **liberté** dans un contexte **collectif**, alors que la liberté que chérit la droite se trouve liée à l'**individu**. Rêve, réalité. Don Quichotte, Sancho Pança.

--

D'où la question, divisive à souhait : Faut-il opter pour la gauche ou la droite ? C'est en tout cas dans cette perspective exclusive que Janos Kornai, dans *The Socialist System, The Political Economy of Communism*, pose le problème. Puisqu'il faut choisir entre les deux perspectives, optons pour le socialisme, plus connaturel, juge-t-il, à la dignité humaine¹. Mais je rappelais, dans le premier article de cette série, que la gauche et la droite ne se trouvent en rien exclusives. Tous les Kornai de la terre m'apparaissent errer gravement. Pour le montrer, considérons ensemble les lois de la dynamique de groupe, établies aussi bien par la réflexion théorique que par une pratique abondante. Car les lois qui gèrent une assemblée s'appliquent à toute forme de groupe, que ce soit le peuple dans son ensemble, l'Assemblée nationale ou un comité social.

La dynamique de groupe

En effet, la dynamique de groupe constate qu'une assemblée ne se gère efficacement que si on distingue la nature de la **procédure** de celle du **contenu** (le sujet, ce qui est discuté). La procédure doit obéir à des lois simples et immuables. Elle doit, nonobstant

1 Princeton University Press. Voir aussi BÉLANGER, Gérard, «MISSION IMPOSSIBLE Pourquoi la décentralisation est-elle un mythe ?», La Presse, 28 avril 2003, p. A9.

la variété des sujets discutés, être **directive** : il faut obéir à un code qui règle les échanges entre les participants, sans quoi on se trouve rapidement dans une situation anarchique. En effet, il convient de toute nécessité de nommer un animateur qui assignera la parole selon l'ordre des mains levées. Il devra aussi fixer un temps identique de parole aux intervenants, de dégager des types de propositions (principales, d'amendement, de privilège, de point d'ordre, etc. Par contre, le **contenu** doit demeurer **permissif** : chacun se sentira libre d'exprimer les opinions qu'il croit pertinentes, aucune n'étant exclue de la discussion a priori, pourvu que l'assemblée ait voté un ordre du jour qui permette de la discuter.

Nous sommes donc, en dynamique de groupe aussi, en présence de deux ordres, l'un connotant l'immuable, la procédure, toile de fond de la gestion, analogué de la toile de fond parméniennienne ; l'autre, l'infinie variété de choses de la vie, avec ses intuitions subjectives visant l'accomplissement d'un désir ou d'une volonté (le contenu), et débouchant sur un produit profitable.

Bureaucratie et lois du marché

Un tandem semblable se trouve dans la chose publique. La **Bureaucratie** versus les lois du marché. Autant la bureaucratie constitue une **vaste procédure** sur la

façon de gérer le **bien public**, autant les lois du marché s'intéressent à un **contenu** apparenté à la mouvance multiforme du quotidien. En somme, le **contenu** se rapporte au **bien privé**. Ainsi, l'appareil législatif, l'actualisation par l'exécutif ainsi que les instances judiciaires forment un encadrement théoriquement apte à baliser l'infinie variété des échanges socio-économiques. Ces transactions doivent être sécuritaires pour toutes les personnes concernées : les vendeurs, les professeurs, les élèves, les clients, etc. – bref, l'appareil gouvernemental doit d'abord assurer un **cadre** où puissent s'épanouir les transactions indéfiniment variées entre les citoyens, comme personnes, et comme regroupements sociaux ou commerciaux.

La démocratie a généré une **triple procédure** : l'**exécutif**, le **législatif** et le **judiciaire**. Ces trois procédures doivent, par un acte complémentaire de procédure, être indépendants l'un de l'autre. Cette ultime marque procédurière, celle par laquelle on a établi une distinction entre ces trois procédures, se trouve à la base même de la démocratie. Mais cela n'est possible que par le maintien de la liberté de presse. On connaît la remarque de Lincoln là-dessus : «Si j'avais le choix, songeait-il, de vivre dans une démocratie sans liberté de presse ou d'une dictature

avec liberté de presse, je préférerais cette seconde option. Car une démocratie sans liberté de presse deviendrait bientôt une dictature, alors qu'une dictature avec liberté de presse deviendrait bientôt une démocratie.» En somme, le maintien de la liberté de presse constitue lui aussi un acte de procédure. Cela fait partie des législations et autres procédures que nous autres, civilisations, avons reconnues nécessaires à l'épanouissement de l'humain.

En politique, le **tandem bureaucratie - bien public** équivaut au **socialisme** alors que le **tandem lois du marché - bien privé** résume le capitalisme. On comprend facilement que ce sont les deux seules visions cohérentes de l'organisation collective. En effet, la paire **bureaucratie - bien privé** correspondrait au pouvoir **oligarchique** (royauté ou junte militaire, dans la plupart des cas); de même, le couple **lois du marché - bien public** aboutirait rapidement au **capitalisme sauvage**, les biens de la collectivité se trouvant offerts au plus offrant. La puissance de l'argent éclipserait alors en pratique les rapports de droit et la dignité humaine.

Il est donc étonnant de constater que des experts s'entendent pour affirmer qu'un système politique doit se fonder sur une seule des deux composantes : soit le socia-

lisme via la bureaucratie au service du bien public, soit le capitalisme par le couple lois du marché – bien privé. On nous avertit même de ne pas errer dans l'incohérence du «mélange de ces deux voies».²

Leur erreur vient de ce qu'ils n'ont pas compris la nature **complémentaire** de ces deux composantes, tel que je l'ai expliqué plus haut. En fait, il est beaucoup plus juste d'affirmer que socialisme et capitalisme doivent fonctionner à plein régime, pourvu cependant qu'ils se cantonnent à leur champ naturel d'opération. Prenons une comparaison bien de chez nous. Dans la LNH, il ne s'agit pas d'un compromis entre les joueurs et les arbitres ; au contraire, ces deux composantes jouent chacune leur rôle à fond. La procédure imposée (le système d'arbitrage, fondé sur un règlement établi) constitue le cadre à travers lequel des individus, obéissant aux lois du marché, s'ébattent dans les stratégies variées au double sens des échanges inter-clubs des joueurs et de la création du jeu lors de la partie

Nous verrons dans la prochaine parution comment plusieurs gouvernements ont erré en termes de procédures et de contenus. Entre autres, en se méprenant sur la nature des justes relations entre lois du marché et bureaucratie, entre bien public et bien privé.

² Voir la note 1.

sites à visiter...

Michel Frankland

site de bridge jugé incontournable par les experts

<http://pages.videotron.ca/lepeuple/>

Christine Schwab

psychologue compétente et extrêmement honnête avec ses clients
(pas de prolongation inutile de traitement)

www.cschwab.net

Henri Cohen

Un expert en pollution domestique et industrielle,

www.coblair.com



GARAGE

Auto Richard



IMPORTÉES ET DOMESTIQUES

Il n'y a pas de frais additionnels pour les diagnostics électroniques

4925, rue de Sorel
Montréal, Québec
H4P 1G3

514-739-4583

514-739-9317

À côté de la station de métro de la Savane

Jean Laliberté CA, CGA

Compréhension des affaires

Vérificateur reconnu par Élection Canada

- États financiers, vérification
- Fiscalité des particuliers et de corporations
- Règlements de successions
- Crédit d'impôts R&D
- Tenue de livres informatisée, paye
- Démarrage d'entreprise
- Plan d'affaires, TPS, TVG
- Implantation systèmes comptables informatisée



J.laliberte@qc.aira.com

Téléphone : (514) 282-9007
et (514) 365-3428
Télécopieur : (514) 282-9009

3470, Stanley, suite 302,
Montréal, Qc. ; H3A 1R9

(à côté de la station Peel)



À propos des scrutins

Dr. Robert Zamore



Le vote est l'expression de la démocratie. À ce titre il doit faire l'objet de toute notre attention. Trop souvent nous assistons de nos jours, à des parodies d'élections où la manipulation l'emporte sur la vérité des urnes. Nous n'insisterons jamais assez sur le mode d'élection.

Avant tout certains préalables doivent être établis.

Pourquoi voter? Pour qui voter? Qui doit voter? Quel mandat donner: durée, contenu, contrôle et sanction éventuelle? Ces questions d'apparence anodine conditionnent toute la sincérité et la crédibilité du vote. Maintenant voyons comment organiser les élections.

Pourquoi voter? Pour se faire représenter par un mandataire. Nous donnons un mandat à quelqu'un pour diriger et contrôler à notre place. En fait nous passons un contrat d'objectifs. Ce qui nous conduit à pour qui voter; notre mandataire doit tout de même avoir la capacité de nous représenter dignement. Sans être élitiste il est souhaitable qu'il ait un minimum de connaissances et de pratiques en fonction du mandat postulé. Ceci nous

conduit à qui doit voter? Il y aurait long à dire et à écrire la dessus. Nous n'aborderons pas ce débat dans ces colonnes. Quel mandat donner? Voter n'est pas signer un chèque en blanc. Le mandant une fois élu se sentant dégagé de toute responsabilité visà vis du votant. D'où la pertinence du qui doit voter.

À la lumière de ces considérations nous nous avançons les propositions suivantes :

Élections pour choisir une personne : élection à un tour. Le vote est trop important pour procéder à des essais. Il y a une période préparatoire, les dates sont fixées à l'avance. Chacun a tout le loisir de se renseigner et de faire son choix. Le premier qui passe la ligne d'arrivée est déclaré gagnant. En France par exemple ce devrait être le cas pour les élections cantonales, législatives, présidentielles... Pas question de second tour. Pas question de majorité relative ou absolue.

Élections pour choisir une liste : élection à un tour. La liste qui franchit la ligne en premier rafle la mise. Dans ce cas de figure nous avons deux préoccupations ma-

jeures. Dégager une équipe ayant des moyens corrects de direction. Permettre l'émergence d'une opposition assez forte. C'est là qu'intervient notre mode de scrutin. Nous prendrons un exemple pour mieux faire comprendre note analyse. Supposons une élection devant partager 100 sièges. Nous avons 5 listes en présences. Quelque soit le résultat du tour unique, nous devons pouvoir répondre aux deux impératifs que nous nous sommes fixés. Majorité stable et forte, opposition représentative. Les 5 listes après le vote se présente ainsi.

A = 35 % B = 26 % C = 24 %
D = 8 % E = 7 % soit un total de 100 %

Seront pris en compte les listes qui auront plus de 10 % des suffrages. Il s'agit d'une hypothèse. Ce chiffre peut être 5, 15 ou 20.

A aura ses 35 sièges plus les 15 sièges des listes non retenues. Ce qui lui fera 50 sièges. Les 50 sièges restant seront

Contribution à l'article de Lam Chan Tho, Carrefour des opinions n° 3 page 22

partagés entre les 3 listes encore en course, à la proportionnelle intégrale, avec avantage au plus fort reste. Nous aurons en définitif : A = 35 + 15 + 20 = 70 sièges B = 16 sièges C = 14 sièges.

Nous pouvons aussi décider d'une proportionnelle intégrale avec prime au premier. L'expérience montre que le pouvoir doit s'exercer en tou-

te confiance et avec du recul. Une majorité étriquée est toujours un facteur d'affaiblissement pour une collectivité. De même l'expérience montre qu'une opposition est rarement constructive. Donc pas besoin de la renforcer outre mesure.

Ces quelques lignes pour apporter une contribution à ce sujet important et complexe

qu'est le choix du mode de scrutin. L'essentiel est d'avoir un système qui respecte la volonté du plus grand nombre, l'unanimité étant toujours suspecte.

Il est possible dans un souci de transparence et d'efficacité de désigner une commission de surveillance.

Uniquement pour adultes

Un couple de 54 ans...

Claude Tardif



Un homme d'affaires envoie un fax à sa femme:

«Ma très chère épouse : Tu comprendras que maintenant que tu as 54 ans, j'ai certains besoins que toi tu ne peux plus satisfaire. Je suis très heureux avec toi, je te considère comme une merveilleuse épouse et sincèrement j'espère que tu ne le prendras pas mal quand tu sauras en recevant ce fax que je serai à l'hôtel Confort Inn avec Vanessa, ma secrétaire, qui a 18 ans. Mais ne t'inquiètes pas, je serai à la maison avant minuit... »

Quand ce type arrive à la maison, il trouve un papier sur la table de la salle à manger qui dit :

«Cher époux, j'ai reçu ton fax et je ne peux pas éviter de te remercier pour ta prévenance. Je profite de l'opportunité pour te rappeler que toi aussi tu as 54 ans. Donc je t'informe que lorsque tu liras ce message, je serai à l'hôtel Fiesta avec Michel, mon instructeur de tennis qui, comme ta secrétaire, a aussi 18 ans. Comme en plus d'être devenu un homme d'affaires reconnu, tu as une licence de maths, tu pourras facilement comprendre que nous sommes des semblables en cette circonstance mais... avec une légère différence : 18 rentre plus de fois dans 54, que 54 dans 18. Donc, en conséquence ne m'attends pas avant demain ! Bisous de ta femme qui te comprends... »

Idir, triomphe berbère éternel

Yves ALAVO



Festival international Nuits d'Afrique (FINA), IDIR au Québec, IDIR à Montréal, IDIR au Métropolis. Depuis 1999, alors que des amis dévoués et passionnés de culture Berbère (Marzouk et Lila) ont produit IDIR à la PDA (Place-des-arts), il n'était jamais venu, depuis cette soirée de l'autre siècle à Montréal.

Dès l'ouverture de la salle, les places sont prises d'assaut. Pas de doute, le poète est connu, aimé, adulé. Il est présent dans les paroles et la musique du groupe de Karim, SYNCOP, qui assure le lever de rideau, l'espace du Métropolis est déjà prêt. Salle comble, vibrante et offerte en gerbes, dont celles formées par les membres de la communauté d'origine algérienne, sont épanouies. Lieu et sommet des retrouvailles. Tout dit l'accueil et la grâce.

21 h 15 minutes. Annonce. IDIR est précédé de ses musiciens, 7 spécialistes, instrumentistes, humanistes à son contact, je crois. Comme IDIR, ils vont agir, accorder leur énergie et mettre au service de la poésie, les univers de chaque œuvre, de chaque émotion, de chaque ambiance créatrice. La mémoire travaille dans le tissu fin des sons et des rimes, des idées-forces, sous l'inspiration et avec le timbre cordial du poète suprême : IDIR. Les médias écrivent, en somme de lui, qu'il est : Sommité de la chanson kabyle, sa voix d'or et ses tubes planétaires d'homme libre

trionphent. Ses mélodies d'amour et d'exil aux guitares folk font rire, pleurer et danser en un concert ultime !

Fleurs et étoiles, le conte céleste des proto-méditerranéens est apparu au firmament de nos imaginaires. IDIR vogue sur la cime des cœurs unis aux divinités Kabyles, Tamazigh littéraire et paroles de bergers...de Tizi Ouzou, de Béjaïa, de toutes les



conférences familiales. La musique s'harmonise aux évocations, elle glisse avec les nuages, les orages, les émotions. Les mères sont chan-

tées, figures consubstantielles à nos êtres totaux, sous la voûte bleue des projecteurs, elles sont invoquées. La bénédiction advient.

Titre après titre, jusqu'à Aya vava Inouva, en passant par Lettre à ma fille, moment de très grande émotion; les paroles sont reprises ou simplement dites par la foule des plus de mille voix. Communion, poésie abondante, sentiments intimes et accolades des sensualités nobles, sublime apocalypse de la grâce. De nombreux rappels dont deux supers. L'ovation debout dure de longues séquences. Toute la « messe » du concert. Tant de frappes, tant d'applaudissements, tant de « you you » de femmes généreuses, tant de rêves éveillés, tant de joies communes, de souhaits énergiques. La Voix de l'étoile de la liberté et de l'amour fou, IDIR, est à son apogée.

IDIR fait verser des larmes quand il dit l'intime psaume Lettre à ma fille « il ya des choses que chez nous on ne dit pas... ». La danse est perpétuelle, les rires spirituels, les cœurs s'ouvrent. Il est pourtant venu le temps de se quitter.

IDIR, la poésie, la musique (flûte et guitares, percussions) et la constellation Kabyle, Berbère, Tamazigh; triomphent pour l'éternité.

Quelques informations sur l'artiste :

Idir (Hamid Cheriet) né à Aït Lahcène (Kabylie) en 1949, est un fils de berger, un enfant de la révolution algérienne élevé chez les Jésuites. Traduit du kabyle, Idir signifie « Il vivra ».

Alors qu'il étudie la géologie et se destine à une carrière dans le pétrole, l'avenir lui réservait tout autre chose. C'est par hasard, en 1973, qu'il se retrouve à chanter « Rsed a Yidess » (que le sommeil tombe) qui deviendra un tube. Depuis, tout s'enchaîne.

En 1975, il arrive à Paris et signe son premier album avec Pathé Marconi. Traduit en 15 langues, « A Vava Inouva » est un succès planétaire. Puis, avec Khaled, il fonde l'association « L'Algérie la vie » qui fera quelques années plus tard l'objet d'un immense concert devant 6000 fans.

Quatre ans plus tard (1979), c'est « Ay Arrac-Negh » (Ô Nos Enfants) que le public fredonne partout.

En 1993, une compilation rend aussi hommage à 17 des chansons de ses deux premiers albums, et l'année suivante, paraît chez Blue Silver un nouvel album intitulé « les Chasseurs de lumières »

Puis vient « Identités » (1999), qu'Idir enregistre avec les collaborations de sommités tels que Manu Chao, Dan Ar Braz, Maxime Le Forestier, Gnawa Diffusion, Gilles Servat, Zebda, Karen Matheson, l'ONB et Geoffrey Oryema.

En mai 2002, avec « Deux rives, un rêve » qui regroupe une fois encore plusieurs de ses compositions, on peut même se délecter d'un inédit écrit par Jean-Jacques Goldman « Pourquoi cette pluie », qui relate le catastrophique déluge tombé sur Alger en 2001.

« Entre scènes et terres », un coffret CD/DVD live paru en 2005, célèbre ses 30 ans de carrière. On y retrouve notamment un aperçu de son parcours international. En 2007, avec « La France des couleurs », traitant de l'identité, Idir est rejoint par Akhénaton, Grand Corps Malade, Disiz la

Peste, Zaho, Tiken Jah Fakoli, Oxmo Puccino, Rim'K et Sniper, Wallen, Guizmo, Sinik, Fédé de Saïan Supa Crew, Leeroy et par beaucoup d'autres. Ce disque percutant et surprenant mélange le hip hop, le r'n'b, le reggae, le slam, avec, bien sûr, les rythmes kabyles.

Avec la prédominance de la flûte berbère kabyle, toujours profonde, nostalgique et débordante d'émotion, sa musique nous emporte. Quant à ses textes, à portée universelle, ils abordent l'exil, les fêtes, l'amour, la liberté, et les souvenirs. Comme Aït Menguellet, Matoub Lounès, et Ferhat, Idir est un homme de conviction. Avec son look discret et sérieux et un d'une grande générosité, il appartient à la minorité de ceux qui dans « la langue de l'homme libre » (le tamarzight), ont donné une autre dimension à la musique algérienne

Idir vit aujourd'hui en exil en France. Pour la communauté algérienne de France, il demeure un mythe, pour le reste de la planète, il est l'un des plus grands noms de la World Music.

